

## A chacun sa *Techouva*. (DYL)

Pendant une bonne vingtaine d'années, l'humoriste *Dieudonné* a spécialement et outrageusement caricaturé les Juifs, sur lesquels il faisait une fixation malade. Il a enduré en retour hostilité et traques sans aucun répit de leur part et de celle de leurs alliés objectifs et subjectifs. Le talent, et indéniablement il en a sauf pour ses détracteurs, n'excuse pas tout. Acculé dans ses derniers retranchements par les sanctions judiciaires dues à son irrespect des limites à géométrie variable de la liberté d'expression, et menacé de faillite, il s'est résolu à entamer un processus de repentance. Il demande aujourd'hui pardon du bout des lèvres, apparemment plus pour retrouver un peu de sérénité que par repentir sincère. Astucieux, son *mea-culpa* s'est limité à justifier ses agissements polémiques passés et à expliciter les motifs de sa reddition, en ne proposant aucunement de faire disparaître les objets de délit ou de dédommager d'une quelconque manière les victimes de ses attaques.

La démarche supposée « contritionnelle », équivoque et soudaine de celui qu'on appelle communément *Dieudo* est diversement appréciée : L'histrion drainait derrière lui un grand nombre d'*afficionados* friands de ses provocations antisémites et antisystème dont certaines, comme la « *quenelle* » ou le « *shoah ananas* », ont été – à tort ou à raison – jugées antisémites, déclarées hors-la-loi et réprimées. La plupart de ses ennemis d'hier doutent à juste titre de sa sincérité mais il en est qui font semblant d'y croire, jusqu'à preuve du contraire, entretenant sans doute le secret espoir de lui faire subir les pires humiliations et outrages. Compte tenu de ses piètres justifications, ses camarades de lutte – comme ils se qualifient – ne décolèrent pas, digérant difficilement ce qu'ils considèrent comme une ignoble trahison et non comme une simple et compréhensible capitulation.

Chez les Juifs, puisqu'il en est question ici, se repentir et s'engager à ne plus jamais recommencer se dit en hébreu « faire *Techouva* ». Chez les Musulmans, la formule similaire en langue arabe est « faire *Tawba* ». Le Saint Prophète ﷺ de l'*Islam* a enseigné : « *Celui qui a commis à l'égard de son frère une injustice que ce soit dans son honneur ou dans son bien, qu'il se fasse pardonner aujourd'hui avant qu'il n'y ait plus ni dînâr ni dirham* ». <sup>1</sup> Les conditions de l'obtention du pardon sont donc simples et logiques : Cesser les torts et autres provocations, en demander pardon, les regretter, les réparer et s'engager à ne pas les réitérer. Forts de cela, j'en ai connu un paquet qui se sont contentés d'exprimer des *Moussamaha* (demande de pardon) du bout des lèvres, sans conviction et sans bonnes résolutions, en choisissant leur moment, lors des *Aïds* (les fêtes musulmanes) de préférence, ou en prenant des tiers à témoin pour intercéder auprès de leurs victimes et les contraindre d'accepter de renouer avec eux.

Vu le taux de rechutes et de récidives chez les fautifs, faire une *Tawba/Techouva* semble plus facile à dire qu'à faire. Généralement, la stratégie des plus futés est d'avancer des prétextes fallacieux et des justifications controuvées, en tentant de faire passer leurs victimes pour autant coupables qu'eux. En inversant les réalités, en faisant pression, avec fortes embrassades, voire en pleurnichant, ils arrivent à arracher leur pardon, l'effacement de leurs fautes et un retour en grâce. Contraints et forcés, la plupart de leurs souffre-douleurs acceptent de pardonner et de reprendre des relations apparemment normales, mais bien souvent les mauvaises conduites se répètent de façon cyclique. Pour preuve de la mauvaise foi de certains, lorsque le pardon leur est accordé, ils mettent momentanément leur mauvais comportement en veilleuse mais quand il leur est refusé, ils reprennent de plus belle, illico presto.

Ceux qui sont en défaut vis à vis d'autrui voudraient que tout leur soit pardonné et effacé instantanément pour pouvoir se refaire une virginité et pourquoi pas, pour certains, reprendre leurs activités de malfaiteurs itinérants. Au lieu de se faire discret et de se faire oublier, les plus culottés n'hésitent pas à ressusciter publiquement pour briller à nouveau en société en s'érigeant en victimes de complots sataniques destinés à les compromettre et à les éliminer. Et ça marche immanquablement sur tous les cerveaux lents qui font prévaloir leur haine de l'Occident et des Juifs sur l'intégrité et l'irréprochabilité.

Quand on a raison on n'a pas tort comme dirait *Monsieur de la Palice* (ou de la malice), et il est donc superflu de s'excuser dans ce cas-là. Mais ceux qui ont commis vols, brutalités, manques de respect, insultes, médisances ou calomnies sont impérativement et rapidement tenus de se réhabiliter auprès de ceux qui les ont subis et de les dédommager des préjudices causés. Les excuses et les réparations doivent être faites sans délai car s'y employer après des mois voire des années ne peut être perçu que comme insincère et suspect de n'être motivé que par l'intérêt. Le temps n'arrangeant rien et ne faisant qu'empirer les situations au point de rendre les impairs impardonnables, les plus scrupuleux seront bien inspirés de se hâter à manifester expressément leur repentir, qu'il soit *Techouva* ou *Tawba*.

<sup>1</sup> « مَنْ كَانَ لِأَخِيهِ عِنْدَهُ مَظْلَمَةٌ فِي عَرَضٍ أَوْ مَالٍ فَلْيَسْتَحِلَّهُ الْيَوْمَ قَبْلَ أَنْ لَا يَكُونَ دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ » Sahih Mouslim